

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 juillet 2022

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 144)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 350

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE PREMIER

Compléter la première phrase de l'alinéa 7 par les mots :

« , du mérite ou de l'assiduité individuelle des bénéficiaires »

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'alinéa 7 détaille les conditions d'obtention de la prime de partage de la valeur (PPV) sans mentionner la possibilité pour l'employeur de récompenser un employé méritant et assidu.